

tenue sous la présidence de Monsieur COTTE, assisté(e)
de Monsieur FOUGERES et Monsieur GOUJON, Conseillers
En présence de Madame BRUNEAU, Rapporteuse publique
Madame LEJEUNE, Greffière

10 heures 15

01)	DOSSIER N° 2208227	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier COTTE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision de remboursement des allocations versées au titre de l'activité partielle rendue par la DDETS le 01/06/2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	EURO CLOISONS	OSTEN LEMAITRE AVOCATS (Cour)
Défendeur	MINISTERE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI PREFECTURE DU NORD	Ministre M. le Préfet
Observateur	DREETS-DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS	
02)	DOSSIER N° 2209931	RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du ministre du travail en date du 16 novembre 2022 confirmant la décision de l'inspecteur du travail en date du 19 juillet 2022 refusant le licenciement de leur salariée.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL HAUTS DE FRANCE	Maître BIANCHI Dominique (Cour)
Défendeur	MINISTERE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI Madame X	Ministre Madame X

10 heures 15

03)

DOSSIER N° 2210071

RAPPORTEUR: Monsieur Vincent FOUGERES

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision de pénalité de la dreets en date du 4 août 2022 relative à l'égalité professionnelle ainsi que la décision implicite de rejet du recours hiérarchique du ministre du travail.

Nom des parties

Demandeur

SYNLAB OXABIO

Défendeur

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Représentants des parties

CABINET BRL AVOCATS

Ministre

10 heures 15

04) DOSSIER N° 2501494 RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON

Titre de l'affaire Renvoi du TA d'Amiens : Demande d'annulation de la décision du 20 décembre 2024 par laquelle le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France a homologué le document unilatéral fixant le contenu du plan de sauvegarde de l'emploi de la société Flint Group France, portant sur un projet de licenciement collectif pour motif économique de 27 salariés.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître CAMPAGNOLO Nathalie
	Monsieur X	Maître CAMPAGNOLO Nathalie
	Monsieur X	Maître CAMPAGNOLO Nathalie
	Monsieur X	Maître CAMPAGNOLO Nathalie
	Monsieur X	Maître CAMPAGNOLO Nathalie
	Monsieur X	Maître CAMPAGNOLO Nathalie
	Monsieur X	Maître CAMPAGNOLO Nathalie
	Monsieur X	Maître CAMPAGNOLO Nathalie
	Monsieur X	Maître CAMPAGNOLO Nathalie
	Monsieur X	Maître CAMPAGNOLO Nathalie
	Monsieur X	Maître CAMPAGNOLO Nathalie
	Monsieur X	Maître CAMPAGNOLO Nathalie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
	SOCIÉTÉ FLINT GROUP FRANCE	SCP BAKER & MCKENZIE
Observateur	DREETS-DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS	

Arrêté le 02/04/2025

Le président du tribunal